

2042 RIC1
cerfa
N°15637*10

**DÉCLARATION
REVENUS 2025**

**RÉDUCTIONS D'IMPÔT
CRÉDITS D'IMPÔT**

25

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Nom

Prénom

Adresse

238 Services à la personne

Si vous avez indiqué en case 7DB des dépenses de services à la personne, vous devez indiquer ci-dessous le montant correspondant à chaque type de dépenses ainsi que le rôle et la nature de l'organisme de services à la personne et sa modalité d'intervention :

Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile	BDA	<input type="text"/>
Accompagnement des enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés*	BDB	<input type="text"/>
Assistance et aide aux personnes âgées ou handicapées	BDC	<input type="text"/>
Conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques*	BDD	<input type="text"/>
Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques*	BDE	<input type="text"/>
Entretien de la maison et travaux ménagers	BDF	<input type="text"/>
Petits travaux de jardinage (dépenses limitées à 5 000 € par an et par foyer)	BDG	<input type="text"/>
Travaux de petit bricolage (dépenses limitées à 500 € par an et par foyer)	BDH	<input type="text"/>
Garde d'enfants de 3 ans et plus à domicile	BDI	<input type="text"/>
Accompagnement des enfants de 3 ans et plus*	BDJ	<input type="text"/>
Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile	BDK	<input type="text"/>
Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes	BDL	<input type="text"/>
Préparation de repas à domicile	BDM	<input type="text"/>
Livraison de repas à domicile*	BDN	<input type="text"/>
Collecte et livraison à domicile de linge repassé*	BDO	<input type="text"/>
Livraison de courses à domicile*	BDP	<input type="text"/>
Assistance informatique et internet à domicile (dépenses limitées à 300 € par an et par foyer)	BDQ	<input type="text"/>
Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes	BDR	<input type="text"/>
Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile	BDS	<input type="text"/>
Assistance administrative à domicile	BDT	<input type="text"/>
Téléassistance et visio assistance	BDU	<input type="text"/>
Interprète en langue des signes	BDV	<input type="text"/>
Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire*	BDW	<input type="text"/>
Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire*	BDX	<input type="text"/>
Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile	BDY	<input type="text"/>
Coordination et délivrance des services à la personne	BDZ	<input type="text"/>
Accueil familial	BEA	<input type="text"/>

* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne

238 Code de la ligne concernée (BDA, BDB, BDC, ...) Nature de l'organisme de services à la personne (salarié à domicile, association, entreprise, organisme public ou privé) Modalité d'intervention de l'organisme de services à la personne (emploi direct, mandataire, mise à disposition d'un salarié, prestataire)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le



2042 RIC1

246	Cotisations syndicales des salariés et pensionnés <i>sauf option frais réels</i>	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
	7AC	<input type="text"/>	7AE	<input type="text"/>
246	Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études	COLLÈGE	LYCÉE	ENS. SUPÉRIEUR
	Enfants à charge	7EA	7EC	7EF
	Enfants à charge en résidence alternée	7EB	7ED	7EG
247	Frais de garde des enfants de moins de 6 ans <i>nés à compter du 1.1.2019</i>	1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	3 ^E ENFANT
	Enfants à charge	7GA	7GB	7GC
	Enfants à charge en résidence alternée	7GE	7GF	7GG
Nom et adresse des bénéficiaires				
<input type="text"/>				
248	Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap			7GZ
247	Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes	1 ^{RE} PERSONNE	2 ^E PERSONNE	
		7CD		7CE
248	Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale Équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap <i>(vous ou un membre de votre foyer fiscal êtes âgé de 60 ans ou plus et souffrez d'une perte d'autonomie classée GIR 1 à 4 ou présentez un taux d'incapacité ≥ à 50%)</i>			7WI
	Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable			7WL
251	Prestations compensatoires			
	Sommes versées en 2025			7WN
	Sommes totales décidées par jugement en 2025 ou capital reconstitué			7WO
251	Capital fixé en substitution de rente			7WM
	Report des sommes décidées en 2024			7WP
241	Dons			
	Dons versés du 1.1 au 17.5.2025 en faveur de l'aide aux victimes du cyclone Chido à Mayotte (maximum 2000€)			7UO
	Dons et cotisations versés aux partis politiques			7UH
	Dons versés à des organismes établis dans un État européen, autre que la France :			
	- du 1.1 au 13.10.2025 à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €)			7VA
	- du 14.10 au 31.12.2025 à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 2000 € y compris dons du 1.1 au 13.10.2025)			7VM
	- à d'autres organismes d'intérêt général			7VC
241	Report de l'excédent de dons des années antérieures			
	2020	2021	2022	2023
	7XS	7XT	7XU	7XW
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	2024			
	7XY			<input type="text"/>
253	Système de charge pilotable pour véhicules électriques			
	- dans l'habitation principale :	1 ^{ER} système 7ZQ		2 ND système 7ZR
	- dans la résidence secondaire :	1 ^{ER} système 7ZS		2 ND système 7ZT
254	INVESTISSEMENTS LOCATIFS ET LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION À LOYER ABORDABLE AVEC CONVENTIONNEMENT ANAH (DISPOSITIF LOC'AVANTAGES)			
Conventionnement avec l'ANAH				
		Sans intermédiation locative	Avec intermédiation locative	
	Location intermédiaire <i>recettes brutes</i>	15 % 7BK	20 % 7BL	<input type="text"/>
	Location sociale <i>recettes brutes</i>	35 % 7BM	40 % 7BN	<input type="text"/>
	Location très sociale <i>recettes brutes</i>		65 % 7BO	<input type="text"/>
	Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez donné en location à loyer abordable un logement avec conventionnement ANAH lorsque vous étiez domicilié en France			7AA COCHEZ <input type="checkbox"/>



7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

PINEL + (logements situés dans un quartier prioritaire de la ville et respectant des critères de performance énergétique)

Investissements réalisés en 2024 et achevés en 2025

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VW 9 ans 7VX
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VY 9 ans 7VZ

Investissements réalisés en 2023 et achevés en 2025

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VD 9 ans 7VE
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VF 9 ans 7VG

Investissements réalisés antérieurement si achevés en 2025

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QR 9 ans 7QS
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7R 9 ans 7QU

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7SD 9 ans 7SE
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7SF 9 ans 7SG

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KM
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7MM

Investissements réalisés et achevés en 2020 ou réalisés antérieurement si achevés en 2020

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JN
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JO
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JP
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JQ

Investissements réalisés et achevés en 2021 ou réalisés antérieurement si achevés en 2021

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JV
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JW
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JX
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JY

Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JI
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JJ
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JK
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JL



Investissements réalisés et achevés en 2023 ou réalisés antérieurement si achevés en 2023

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 71A
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 71B
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 71C
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 71D

Investissements réalisés et achevés en 2024 ou réalisés antérieurement si achevés en 2024

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7KN
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KO
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7KP
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KQ

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2025

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7XA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7XB

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7XH
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7XI

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RX
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RY

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RI
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RJ

Reports concernant la première prorogation de l'année 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 70F
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 70G

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NA
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7NB

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NC
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7ND

Reports concernant la première prorogation de l'année 2024

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 70H
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 70I

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 71A
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 71B

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 71C
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 71D



Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7LE
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7LF

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2025

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SH
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SI

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RO
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RP

Reports concernant la seconde prorogation de l'année 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés en 2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SY
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SZ

Reports concernant la seconde prorogation de l'année 2024

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9.2014 au 31.12.2014 et achevés en 2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7UY
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7UZ

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7WY
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7WZ

265 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN

Investissements pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou amélioration) est intervenu en 2025

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NM 9 ans 7NN
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7PF 9 ans 7PG

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NO 9 ans 7NP
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NQ 9 ans 7NR

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7LQ 9 ans 7LR
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7LS 9 ans 7LT

Investissements réalisés en 2025

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7LU 9 ans 7LV
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7LW 9 ans 7LX

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements achevés en 2019

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JB
- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JD

Investissements achevés en 2020

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JR
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JS
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JT
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JU



2042 RIC1

Investissements achevés en 2021

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LH
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LJ

Investissements achevés en 2022

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JE
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JF
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JH

Investissements achevés en 2023

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IE
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IF
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IH

Investissements achevés en 2024

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7NE
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7NF
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7NG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7NH

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement en Normandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF COCHEZ

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2025

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2019

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7HL
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7HM

257 INVESTISSEMENTS LOCATIFS D'IMPÔT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2017 7FW 2018 7FX

267 INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7RT
- Investissements réalisés en 2011 7RU



Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7MO 2020 7MA 2021 7MI 2022 7NS 2023 7OJ 2024 7ME

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7MP 2020 7MB 2021 7MJ 2022 7NT 2023 7OU 2024 7MF

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7MQ 2020 7MC 2021 7MK 2022 7NU 2023 7OV 2024 7MG

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7MR 2020 7MD 2021 7ML 2022 7NV 2023 7OW 2024 7MH

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2025

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7XC

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7XD en 2011 7XE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7XL du 1.4 au 31.12.2012 7XM

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7XN en 2010 7YA

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7YC du 1.4 au 31.12.2011 7YM

- Investissements réalisés en 2010

Investissements réalisés en 2010 7YN

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7YO

- Investissements réalisés en 2009 7YP

Investissements achevés en 2016

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7XJ

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7XK en 2011 7XO

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7XP du 1.4 au 31.12.2012 7XQ

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7YR en 2010 7YS

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7YT du 1.4 au 31.12.2011 7YU

- Investissements réalisés en 2010

Investissements réalisés en 2010 7YV

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7YW

Reports concernant la première prorogation des années 2023 et 2024

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2023

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2013

• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7EL

• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7EM

• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7EQ

• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7ER



2042 RIC1

- Investissements achevés en 2014
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7EV
 - investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7EW
 - investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7EX
 - investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7FA

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

- Investissements achevés en 2017
 - investissements réalisés en 2011 7FC
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7FD

Prorogation en 2024

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2014
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7EH
 - investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7EI
 - investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7EU
 - investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7EZ

- Investissements achevés en 2015
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7FB
 - investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7FE
 - investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7FI
 - investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7FK

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes suite à un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés de 2010 à 2014
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2019 7ZI <input type="text"/>	2020 7UU <input type="text"/>	2021 7KK <input type="text"/>	2022 7LK <input type="text"/>
2023 7IM <input type="text"/>	2024 7BA <input type="text"/>		

- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2019 7ZJ <input type="text"/>	2020 7UV <input type="text"/>	2021 7RL <input type="text"/>	2022 7LI <input type="text"/>
2023 7IN <input type="text"/>	2024 7BB <input type="text"/>		

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2019 7ZK <input type="text"/>	2020 7UW <input type="text"/>	2021 7RM <input type="text"/>	2022 7LO <input type="text"/>
2023 7IO <input type="text"/>	2024 7BC <input type="text"/>		

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés de 2013 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2019 7ZL <input type="text"/>	2020 7UX <input type="text"/>	2021 7RN <input type="text"/>	2022 7LP <input type="text"/>
2023 7IP <input type="text"/>	2024 7BD <input type="text"/>		

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2025 après une première prorogation en 2022

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements achevés en 2012

- Investissements réalisés en 2012
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7HA en 2011 7HJ
 - logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:
 - Investissements réalisés: du 1.1 au 31.3.2012 7HK du 1.4 au 31.12.2012 7HN
- Investissements réalisés en 2011
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7HY en 2010 7IJ
 - logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
 - Investissements réalisés: du 1.1 au 31.3.2011 7IQ du 1.4 au 31.12.2011 7IW
- Investissements réalisés en 2010 7KA
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7KB
- Investissements réalisés en 2009 7KK



Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés en 2013			
• investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012	70X	<input type="text"/>	
- Investissements réalisés en 2012			
• engagement de réalisation de l'investissement :		en 2012 70K <input type="text"/>	en 2011 70L <input type="text"/>
• logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011			
• Investissements réalisés :		du 1.1 au 31.3.2012 70M <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2012 70N <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011			
• engagement de réalisation de l'investissement :		en 2011 70O <input type="text"/>	en 2010 70P <input type="text"/>
• logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010			
• Investissements réalisés :		du 1.1 au 31.3.2011 70R <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2011 70S <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010			70T <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009			70U <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2009			70V <input type="text"/>

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2016

- Investissements réalisés en 2011:			
• engagement de réalisation de l'investissement :		en 2011 7BI <input type="text"/>	en 2010 7BQ <input type="text"/>
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:			
investissement réalisé :		du 1.1 au 31.3.2011 7BX <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2011 7BY <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012:			
• engagement de réalisation de l'investissement :		en 2012 7BZ <input type="text"/>	en 2011 7DI <input type="text"/>
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:			
investissement réalisé :		du 1.1 au 31.3.2012 7DU <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2012 7DV <input type="text"/>
Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012			7DX <input type="text"/>

Investissements achevés en 2017

- Investissements réalisés en 2011:			
• engagement de réalisation de l'investissement en 2011			7AI <input type="text"/>
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:			
investissement réalisé :		du 1.1 au 31.3.2011 7AP <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2011 7AQ <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012:			
• engagement de réalisation de l'investissement en 2012			7AR <input type="text"/>
• logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:			
investissement réalisé :		du 1.1 au 31.3.2012 7AS <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2012 7AT <input type="text"/>
Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012			7AU <input type="text"/>

Reports concernant la seconde prorogation des années 2023 et 2024

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2023

Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés en 2010	75J	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009	75K	<input type="text"/>

Investissements achevés en 2011 en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés en 2011	75R	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010	75T	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009	75U	<input type="text"/>

Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7UA	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7UB	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7UC	<input type="text"/>

Investissements achevés en 2015 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7UG	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7UI	<input type="text"/>
Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7UJ	<input type="text"/>



2042 RIC1

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Reportez 1/9 de la réduction d'impôt.

Investissements achevés en 2024, réalisés de 2018 à 2022	7SL	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2023, réalisés de 2017 à 2022	7SX	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2022, réalisés de 2016 à 2022	7ST	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2021, réalisés de 2015 à 2021	7SS	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2020, réalisés de 2014 à 2020	7SM	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2019, réalisés de 2013 à 2019	7SP	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2018 :		
réalisés de 2013 à 2018	7SN	<input type="text"/>
réalisés en 2012	7SO	<input type="text"/>
Investissements achevés en 2017 :		
réalisés de 2013 à 2017	7SA	<input type="text"/>
réalisés en 2012	7SB	<input type="text"/>
réalisés en 2011	7SC	<input type="text"/>

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7HT 2020 7HD 2021 7KE 2022 7OA 2023 7PO 2024 7PT

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7HU 2020 7HE 2021 7KF 2022 7OB 2023 7PP 2024 7PU

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7HV 2020 7HF 2021 7KG 2022 7OC 2023 7PQ 2024 7PV

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7HW 2020 7HG 2021 7KH 2022 7OD 2023 7PR 2024 7PW

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2024. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2019 7HX 2020 7HH 2021 7KI 2022 7OE 2023 7PS 2024 7PX

280 TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MAJEURS

Dépenses payées en 2025

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)	7TX	<input type="text"/>
- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé	7TY	<input type="text"/>

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2022 7KY 2023 7KX 2024 7KW

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

283 Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

284 Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques 7NZ

294 Souscription au capital de SOFICA 30 % 7FN 36 % 7GN 48 % 7EN

287 Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprises d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS)

- Versements 2025		
• Versements PME	7CI	<input type="text"/>
• Versements ESUS	7CO	<input type="text"/>
• Versements Jeunes Entreprises Innovantes (JEI), Jeunes Entreprises Universitaires (JEU), Jeunes Entreprises Innovantes de Croissance (JEIC)	7CR	<input type="text"/>
• Versements Jeunes Entreprises Innovantes de Rupture (JEIR)	7DZ	<input type="text"/>



2042 RIC1

	• Versements SFS								7GW	<input type="text"/>
	- Report de versements des années antérieures									
	• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 8.5.2021								7CT	<input type="text"/>
	• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 17.3.2022								7CU	<input type="text"/>
	• Report de versements PME et ESUS du 18.3 au 31.12.2022								7CW	<input type="text"/>
	• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 11.3.2023								7CP	<input type="text"/>
	• Report de versements PME et ESUS du 12.3 au 31.12.2023								7CQ	<input type="text"/>
	• Report de versements PME du 9.5 au 31.12.2021								7CA	<input type="text"/>
	• Report de versements PME 2024								7CV	<input type="text"/>
	• Report de versements ESUS du 9.5 au 31.12.2021								7DC	<input type="text"/>
	• Report de versements ESUS du 1.1 au 27.6.2024								7DO	<input type="text"/>
	• Report de versements ESUS du 28.6 au 31.12.2024								7DP	<input type="text"/>
	• Report de versements SFS 2021								7BS	<input type="text"/>
	• Report de versements SFS 2022								7BT	<input type="text"/>
	• Report de versements SFS 2023								7BU	<input type="text"/>
	• Report de versements SFS 2024								7BW	<input type="text"/>
	- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global									
	• Report de réduction d'impôt SFS et ESUS de l'année 2021								7EK	<input type="text"/>
	• Autres reports de réduction d'impôt des années:									
		2020	2021	2022	2023	2024				
		7CY	7DY	7E	7FY	7GY				
292	Souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) :									
	• versements effectués du 1.1 au 27.9.2025								7GQ	<input type="text"/>
	• versements effectués du 28.9 au 31.12.2025								7GR	<input type="text"/>
292	Souscription de parts de FIP investis en Corse								7FM	<input type="text"/>
293	Souscription de parts de FIP investis outre-mer								7FL	<input type="text"/>
293	Souscription au capital d'entreprises de presse (versement du 15.2 au 31.12.2025) 30% 7MX <input type="text"/> 50% 7MY <input type="text"/>									
295	Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie								7UC	<input type="text"/>
295	Intérêts d'emprunt pour reprise de société								7FH	<input type="text"/>
284	Investissements forestiers									
	- Dépenses réalisées en 2025 :									
	Acquisition	7UN	<input type="text"/>	Assurance	7UL	<input type="text"/>				
	Travaux forestiers : Travaux	7UP	<input type="text"/>	Travaux consécutifs à un sinistre	7UT	<input type="text"/>				
	- Report des dépenses de travaux des années antérieures:				Hors sinistre				Après sinistre	
	2017								7TR	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs								7TS	<input type="text"/>
	2018								7TT	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs								7TU	<input type="text"/>
	2019								7TV	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs								7TW	<input type="text"/>
	2020								7TA	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs								7TB	<input type="text"/>
	2021			7VQ	<input type="text"/>				7TE	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs			7VR	<input type="text"/>				7TF	<input type="text"/>
	2022			7VS	<input type="text"/>				7TH	<input type="text"/>
	avec adhésion à une organisation de producteurs			7VU	<input type="text"/>				7TI	<input type="text"/>
	2023			7VV	<input type="text"/>				7TJ	<input type="text"/>
	2024			7VT	<input type="text"/>				7TK	<input type="text"/>

